L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, ET DU GOUVERNEMENT GENERAL.

PAR BULLIT, MAGNE & Co.

JOURNAL quotidien ... [illegible] ... payable d'avance.

NOUVELLE-ORLEANS:

VENDREDI MATIN, 10 SEPTEMBRE 1841.

POUR GOUVERNEUR:

HENRY JOHNSON.

Les Vanocrates ont manifesté simultanément dans les deux Chambres du Congrès le désir de clôre la session le plus tôt possible. Ce désir est sans doute bien naturel et leurs adversaires politiques ne demanderaient pas mieux non plus que de s'ajourner si leurs travaux indispensables étaient terminés et si la responsabilité de la session toute entière ne pesait pas sur eux.

Il y a déjà trois mois que nous sommes en session disent les Vanocrates.—Sans doute; mais à qui la faute? Lors que pendant des semaines entières ils ont parlé pour parler sur tout et à propos de tout dans le seul but de faire perdre du temps ils ne pensaient pas ... alors à la longueur de la session? S'il dépend toujours de la majorité d'adopter les mesures qu'elle juge convenables, elle n'a pas le pouvoir de fermer la bouche à ses adversaires.

Depuis le commencement de la session l'opposition semble avoir pris à tâche de gaspiller le temps en interminables harangues. Evidemment c'était un parti pris pour rendre autant qu'il dépendait d'eux la session extraordinaire stérile afin de pouvoir ensuite accuser la majorité de n'avoir rien fait, et lorsque pour déjouer ce complot la chambre a décidé que toutes les fois qu'elle se formerait en comité général chaque orateur ne pourrait parler qu'une heure sur le même sujet on a crié au despotisme, comme si une heure n'était pas plus que suffisante, pour dire son avis sur chaque motion, sur chaque amendement, comme si cette restriction ne laissait pas encore une large porte ouverte aux abus de la loquacité parlementaire ainsi que l'expérience ne l'a que trop prouvé!

Ainsi après avoir fait tous ses efforts pour entraver l'expédition des affaires, pour faire perdre du temps et pour prolonger la session, l'opposition vient se plaindre de la longueur de la session! N'est ce pas une inconséquence de plus à ajouter à l'interminable chapitre de ses inconséquences? Aussi les réponses de M. Everett dans la Chambre et de M. Clay dans le Sénat, à ceux qui demandaient de fixer l'époque de l'ajournement, ont-elles été décisives.

M. Everett a dit qu'à la résolution fixant l'époque de l'ajournement, il répondrait par une autre résolution portant "qu'on ne s'ajournerait que lorsqu'on aurait pourvu par une loi à la perception, à la garde et au déboursement des deniers publics."

La réponse de M. Clay est encore plus explicite. "Vous paraissez désirer beaucoup de voir terminer la session, a-t-il dit aux sénateurs de l'opposition, et cependant vous avez déjà employé trois heures à discuter un seul amendement sur l'importation du fer; à ce compte nous ne sommes pas près d'en finir. Si vous désirez l'ajournement, discutez convenablement les mesures qui vous sont soumises; à cette condition je me joindrai à vous pour fixer l'époque de l'ajournement." M. Calhoun ayant dit que si le sénateur du Kentucky et ses amis voulaient laisser là ces bills ils pourraient s'ajourner de suite, M. Clay a ajouté "jamais; nous resterons plutôt ici jusqu'à la Noël".

Ces faits prouvent, comme on voit, que le but de l'opposition est de faire perdre du temps et de forcer la majorité, de guerre lasse, à abandonner les projets pour la réalisation desquels la session extraordinaire a été convoquée.

On doit se rappeler l'ardeur avec laquelle les organes des dernières administrations (Jackson et Van Buren) soutenaient la doctrine des mandats impératifs. C'est qu'alors quelques sénateurs whigs représentaient des Etats loco-focos. Suivant eux, il fallait que tout sénateur ayant des opinions politiques différentes de celles de la majorité de ses constituants donnât sa démission. Là-dessus, il n'y avait qu'un cri, qu'une opinion parmi les journaux du parti depuis le Maine jusqu'à la Louisiane. Mais maintenant qu'il y a au Congrès une dizaine de sénateurs loco-focos représentant des Etats whigs ces journaux se taisent. Ont-ils donc abjuré leurs doctrines favorites? non seulement ils ont l'habitude de ne soutenir jamais des doctrines quelconques que lorsqu'elles leur sont favorables; ou plutôt ils ne reconnaissent d'autre doctrine que celle de l'égoïsme. Ils ont toujours deux poids et deux mesures. En un mot ils préfèrent leur parti à la vérité, à la justice, à la patrie.

"Pendant que le bill des fortifications était en discussion au sénat le 28 août, M. Mouton, sénateur de la Louisiane, a fait remarquer l'urgence d'une allocation de 30,000 pour divers relevés à faire sur les frontières maritimes et terrestres de cet état. Mais on n'a pas goûté sa proposition, parce qu'il est un des dissidens." [*Courrier de la Louisiane*]

Le *Courrier* se trompe. Voici une traduction du passage de la séance du 28 auquel il fait allusion.

"Mr Preston, au nom du comité de la guerre, recommande au Sénat d'insister sur les amendemens repoussés par la Chambre. Le Sénat s'occupe de suite d'un de ces amendemens ayant pour but d'allouer trente mille piastres pour divers relevés à faire et mettre en état de défense les frontières du sud ouest."

M. Mouton s'étonne que cet objet ait été laissé de côté par la Chambre, il espère que le Sénat persistera à le maintenir et pour convaincre le Sénat de l'importance de la mesure, il fait passer au Président du Sénat une lettre du département de la guerre.

"La motion d'insister est ADOPTEE sans division."

Ainsi il est inexact de dire *qu'on n'a pas goûté la proposition de M. Mouton parce qu'il est un des dissidens*. Nous ne doutons que le *Courrier* s'empressera de relever une erreur qu'il n'a sans nul doute commise que par inadvertance.

BUREAU DE SANTE.

Il y a eu, pendant les vingt quatre heures qui ont pris fin hier à midi, quarante quatre décès dont 35 de fièvre jaune.

Par suite d'une erreur involontaire du gardien du cimetière de St Patrick, les enterremens faits à ce cimetière le 6 et le 7 n'ont été mentionnés qu'hier (4 dont un de fièvre jaune) ce qui réduit la mortalité réelle des dernières vingt quatre heures à 41 dont 34 de fièvre jaune.

Nous croyons devoir faire remarquer, pour prévenir toute méprise, que les rapports envoyés du Bureau de Santé comprennent tous les enterremens faits dans tous les cimetières de la ville de midi de chaque jour à midi du jour suivant. Ainsi les décès survenus à l'hôpital de charité, dans tout autre hôpital ou maison de santé, ou dans des maisons particulières sont tous déclarés lors de l'inhumation, au Bureau de Santé *dont le rapport est un total général des enterremens de la ville.*

RAPPORT DE L'HOPITAL DE CHARITE.

Pour les vingt quatre heures expirant hier à 6 heures.

Admissions, 31, sur lesquelles, 24 fièvre jaune.
Morts, 7, tous de fièvre jaune.
Guérisons, 6, sur lesquelles, 3 de fièvre jaune.
Patients actuellement à l'hôpital, 367.

Une personne qui vient de Donaldsonville, nous raconte le fait suivant.

"Il y a peu de jours, les artistes du théâtre d'Orléans, qui sont depuis le commencement de l'été à Donaldsonville, jouaient une pièce dans laquelle un libertin d'un âge très mûr, se trouve dans des positions fort plaisantes. Parmi les spectateurs se trouvait un individu portant le nom donné au personnage burlesque et qui, selon la chronique scandaleuse, aurait été le héros principal d'intrigues assez semblables à celle du vaudeville qu'on jouait.

"Les regards moqueurs et des signes assez significatifs ont convaincu l'homonyme du personnage comique du vaudeville, qu'il était dans la même situation que Socrate assistant à la comédie des Nuées d'Aristophane. Outré d'indignation, il adresse aux acteurs de violents reproches que couvrent presque les éclats de rire de l'auditoire. Ce n'est qu'après qu'on lui a eu montré dans la brochure imprimée à Paris, le nom donné par l'auteur du vaudeville aux divers personnages que le nouveau Socrate imaginaire, moins patient à ce qu'il paraît que l'ancien philosophe, a compris qu'il ne s'agissait nullement de lui, et que sa colère s'est appaisée." (*Courrier.*)

Le *Tueur de Chevreuils*, roman nouveau de Fenimore Cooper, dont nous avons annoncé récemment la publication, aura d'autant plus d'attraits pour les admirateurs du Walter Scott américain qu'il renferme l'histoire des premières années de Bas-de-Cuir, ce héros dont l'originale physionomie est restée dans la mémoire de tous les lecteurs.

MARINE.—Le commandant de l'escadre française des Indes Occidentales, le contre-amiral Arnous-Dessaulsays, est arrivé à New York depuis peu de jours; mais il a déjà eu le tems de recevoir par la voie du consul général de France, M. de Lacoste la nouvelle de sa promotion au grade de Vice Amiral.

INTERIEUR.

CONGRES.

Séance du 31 Aout.

SENAT.—Le bill qui pourvoit aux dépenses des funérailles du général Harrison est adopté après une troisième lecture, puis le Sénat s'occupe du bill de la Chambre qui fait une appropriation en faveur de l'administration de poste. Une discussion de détails à laquelle prennent part un grand nombre de sénateurs s'engage sur ce sujet et se termine par l'adoption du bill: 27 voix contre 15 non.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.—La Chambre reprend l'examen de la résolution suivante, présentée récemment par M. F. G. Floyd de New-York:

"*Résolu*, que le Président des Etats-Unis soit prié d'informer la Chambre, autant que cela sera compatible avec l'intérêt public, si quelque officier de l'armée ou l'avocat général des Etats-Unis a, depuis le 4 mars ... [illegible] ... donné ordre de ... [illegible] ... Chambre une copie des instructions et du rapport qui en a été la suite, que le Président soit prié en outre de déclarer si les instructions ou la correspondance de l'exécutif ont pu faire croire au gouvernement Anglais que McLeod serait relâché ou rendu."

M. Bernard fait, à propos de cette résolution, un discours d'une heure où il apprécie les faits de l'affaire de la Caroline et les correspondances diplomatiques ainsi que les procédures judiciaires auxquelles elle a donné lieu. M. Everett annonce qu'il a préparé sur ce sujet un travail qu'il désirerait soumettre à la Chambre sous forme de rapport ou de contre rapport, si cela ne lui est pas possible, il le lira comme discours dans une prochaine séance.

La Chambre, sur motion de M. Fillmore, reprend ensuite le bill d'appropriation pour les fortifications. La discussion porte sur un amendement du Sénat appropriant $75000 pour l'achat de terrains convenables à l'établissement d'un arsenal dans l'Ouest, le Nord-Ouest et Sud-Ouest. M. Fillmore propose à la Chambre de revenir sur le rejet dont elle a frappé cet amendement; après de longues explications, la motion de M. Fillmore est adoptée; puis M. Summers offre un amendement qui modifie celui du Sénat: "une somme qui n'excédera pas cinq mille piastres sera appropriée pour choisir sur les rivières de l'Ouest une position convenable pour l'établissement d'un arsenal national; le Président des Etats-Unis est autorisé à ordonner les recherches nécessaires pour faire ce choix et devra communiquer toutes les mesures qui auront été prises à ce sujet au Congrès pour qu'il y donne son approbation." Cet amendement est adopté par 190 voix contre 42.

La Chambre s'occupe ensuite d'un autre amendement du Sénat relatif aux relevés à faire pour l'établissement des défenses militaires; et comme elle ne veut pas adopter cet amendement, elle demande un comité de conférence.

Cette séance assez calme et qui n'offre guères d'intérêt se termine par une scène assez vive. M. Fillmore prend la parole et déclare que la Chambre présente en ce moment un étrange spectacle: elle ne fait que prolonger des discussions sans importance pour attendre la décision de l'autre Chambre sur certains points. Il est interrompu par les cris "à l'ordre." Un membre pose l'ajournement définitif, un autre l'ajournement jusqu'à jeudi; la Chambre ne veut prendre aucune de ces motions en considération, et l'on se sépare, au milieu d'une certaine confusion, pour se réunir comme d'ordinaire, le lendemain à midi.

On lit dans la correspondance du *Courrier* de Charleston:

WASHINGTON 1er. septembre.—Suivant toute probabilité, l'ajournement du Congrès aura lieu la semaine prochaine. M. Buchanan a dit hier qu'il supposait que le bill de la Banque passerait au Sénat aujourd'hui et le bill du Revenu demain. M. Clay prétend que le Sénat peut tout terminer cette semaine."

FRONTIERES.—Le *Whig* de Bangor du 28 août, dit que le bruit court dans cette ville que les commissaires américains pour l'examen des frontières ont été arrêtés et emprisonnés par l'ordre des autorités anglaises. Ce bruit nous paraît mériter fort peu de confiance.

ESCADRE D'EXPLORATION.—Le sloop de guerre des Etats Unis *Vincennes* et le brick *Porpoise* ont quitté Tahiti le 5 avril pour se rendre à l'embouchure de la rivière Columbia (territoire de l'Orégon.)

ILLINOIS.—Knap, caissier de la banque de Mineral-Point, avait disparu depuis quelque temps, laissant un énorme déficit. Il a été arrêté à Rockford, le 13 août. On a trouvé en sa possession environ $100,000 en traites, certificats de dépôt, billets de banque &c. appartenant à la banque du Mineral-Point. On suppose que les valeurs ainsi recouvrées feront remonter les billets de cette banque à près de 75 pour cent. Knap a été ramené à Mineral-Point.

EMIGRATION.—Charles Oakley, ex-commissaire de l'Etat d'Illinois, écrit d'Angleterre qu'il est sur le point de faire partir de ce pays pour l'Illinois 50 à 100,000 émigrans et qu'aussitôt qu'il aura assuré leur départ, il se rendra en Allemagne pour y recruter de nouveaux colons. Si l'Angleterre en donne 100,000, que doit donc faire l'Allemagne?

ELECTIONS.—Les élections annuelles du Vermont ont dû commencer le mardi 7 courant et celles du Maine auront lieu lundi prochain 13.

CONSULS.—M. Auguste Branda a été reconnu par le Président comme vice consul de Belgique à Norfolk [Virginie] et M. Jonathan M. Wright, comme vice consul du Brésil à Philadelphie.

MISS ROGERS.—Les enquêtes continuent toujours sans amener aucun résultat.

FLORIDE.—Les journaux de Savannah du 3 courant annoncent que Hospitaka et toute sa bande viennent d'arriver à Tampa et que Tigertail a fait promettre au colonel Worth de s'y trouver le 6 courant avec tout son peuple. Les renseignemens que reçoivent les mêmes feuilles, font espérer la fin prochaine de la guerre.

Dans le cours de l'année de 1840, l'île de Tahiti a été visitée par soixante dix neuf navires américains, qui jaugent ensemble 26975 tonneaux et employant 1945 marins.

VARIETES.

LA SERVANTE DE L'APOTHICAIRE.

Vers la fin de 1822, il y avait dans un petit bourg de Normandie, une femme d'apothicaire, âgée de trente-quatre ans environ. C'était une épouse dévouée et une excellente mère, mais rude d'humeur, et de manières guerroyantes. Quoiqu'elle remplit au logis l'office d'une domestique laborieuse, quoique les soins de la cuisine, l'achat des denrées et les travaux importans du ménage, fussent pour elle, une sorte de sacerdoce exclusif, auquel personne, ne pouvait toucher, pas même son mari, cette femme n'en avait pas moins une servante.

La pauvre fille, qui vivait ainsi sous la domination de madame Rusconnets, était une de ces créatures chétives, pâles, laides et rabougries, que la misère prend au berceau, dans ses mains desséchantes, pour ne les quitter qu'après la tombe.

Enfant trouvée au coin d'une borne, élevée aux frais publics, allaitée par une paysanne chargée de trois autres nourrissons, elle était sortie de l'hôpital à seize ans, sans avoir reçu un baiser sur son front étroit et flétri, comme le front d'un vieillard. Cependant, quelque rude que lui eût été la vie jusque là, Françoise tournait vers le temps du passé, des regards de regret, car les rebuffades, les punitions, la grêle et les férule, des maîtres qui voulaient en vain apprendre la lecture à ce stupide cerveau, semblaient à la servante de madame Rusconnets de bons jours de paix et de sérénité en comparaison de son existence actuelle. Maintenant il fallait se lever avant le jour, tourner durant douze heures du pied et de la main, la quenouille et le rouet, recevoir des reproches sans relâche, s'astreindre aux plus rebutans travaux, ne manger de grossiers alimens que la moitié de sa faim et ne dormir ni jour ni nuit, car la nuit elle veillait près du berceau de l'enfant maladif de sa maîtresse.

La nuit était cependant pour Françoise un moment de bonheur et de repos. D'abord elle n'entendait plus la voix terrible de madame Rusconnets, cette voix impitoyable qui savait, chaque jour, aiguiser plus cruellement la pointe douloureuse de ses sarcasmes, émoussés par l'habitude et par la résignation: ensuite, elle pouvait regarder à l'aise, le petit garçon dans son berceau, soulever son rideau pour le voir dormir, contempler longuement son visage étiolé, lui donner à boire quand il avait soif, le rendormir sur ses genoux s'il s'éveillait, et baiser le front de la petite créature; qui la payait quelquefois de sa tendresse par un de ces sourires divins que Dieu donne aux lèvres des enfants.

Françoise aimait le petit garçon de toutes les facultés de son organisation incomplète, facultés d'autant plus ardentes qu'elles ne savaient sur quoi déverser, autre part, leur besoin de tendresse. Partout, la pauvre fille trouvait le mépris et le rebut. Ce n'est point qu'elle eût osé penser à espérer de la réciprocité ou les moindres témoignages d'affection. Non, certes! Il lui eût suffi qu'on l'eût laissée aimer à son aise, qu'on eût reçu son dévoûment, qu'on eût pris sa vie pour en faire ce qu'on eût voulu! Mais, hélas! personne ne se souciait d'une tendresse partie de si bas; personne, excepté le petit Paul, qui du moins ne la repoussait point. Aussi, deux fois déjà, Paul devait la vie à sa bonne. Un soir, madame Rusconnets avait, par l'ordre de son médecin, appliqué des sangsues autour du cou maigre et blanc de son fils. Après avoir, suivant l'usage, placé sur les piqûres un cataplasme de farine de graine de lin, elle était allée se coucher, car il s'agissait le lendemain de faire une de ces lessives annuelles qui préoccupent six mois à l'avance les ménagères normandes, et devant lesquelles disparaît tout autre pensée. Françoise, après avoir placé le berceau de Paul près de son lit, voulut s'endormir aussi; mais mille inquiétudes maternelles la tenaient éveillée. Tout l'inquiétait; les taches rouges qui jaspaient les draps de l'enfant, le silence profond qu'il gardait, l'immobilité de ses membres: enfin, ne pouvant dompter ses terreurs, elle se pencha sur la petite couche.... Mon Dieu! une mare de sang la couvrait d'une immense tache de pourpre! Françoise éperdue, arracha le cataplasme; une sangsue restée au bandeau, et que madame Rusconnets avait négligé d'ôter, venait de piquer une artère.... Le sang coulait à flots, emportant la force et la vie de l'enfant. Françoise, cette crétine presque idiote, avec une intelligence et une présence d'esprit merveilleuse, posa son doigt sur l'artère ouverte, empêcha le sang de continuer à s'échapper et appela au secours.

Personne ne l'entendit; personne ne lui répondit; car la mansarde dans laquelle on l'avait reléguée se trouvait à l'extrémité de la maison, loin de la chambre de madame Rusconnets et de son mari.

Elle voulut se lever et porter l'enfant à sa mère; mais les mouvemens qu'exigèrent ces tentatives rouvrirent l'artère et rendirent au sang son issue funeste. Alors, Françoise replaça son doigt sur l'ouverture et resta là jusqu'au jour, c'est-à-dire pendant dix longues heures, car ce fut seulement le lendemain matin que madame Rusconnets, surprise et furieuse de ne point voir descendre sa servante à l'heure accoutumée monta, l'injure et la menace aux lèvres, dans la mansarde où Françoise tenait toujours son doigt appuyé sur le cou de l'enfant. Elle voulut raconter à sa maîtresse ce qui était arrivé; la peur que lui inspirait cette femme la fit bégayer et lui rendit impossible de prononcer une parole. Elle ne put que montrer sa main devenue raide et sans mouvement par une si longue immobilité.

L'artère blessée s'était coagulée et renfermée, grâce à la pression intelligente de Françoise. Le danger était passé, l'accident avait disparu, et la mère de Paul, loin de soupçonner qu'elle dût la vie de son enfant à Françoise, rudoya celle-ci, l'accabla d'injures, lui reprocha amèrement d'avoir ôté le cataplasme qui recouvrait le cou du malade et répéta à la servante éperdue qu'elle la chasserait bientôt.

—Et que deviendriez-vous alors, lui dit-elle, monstre de laideur, de bêtise et de maladresse? Qui voudra, dans la ville, des services d'une ... de votre espèce, dont la vue seule inspire le dégoût? Qui sera assez bon pour le prendre et la garder par charité, excepté je le fais, moi?

Françoise, abasourdie, ne trouva point de réponse que des larmes et de nouveaux bégaiemens.

Bientôt elle oublia cette scène brutale à la quelle, chaque jour, ... il n'y a plus grande garde, fut la maison. Mais devenue pour elle un véritable paradis depuis qu'elle avait éprouvé qu'elle éprouvait pour Paul et à l'affection que l'enfant témoignait à sa bonne. Sans doute, il la ... [illegible] ... alors, couchée près de lui dans son chagrin, l'enfant ... [illegible] ... secours dans ses terreurs et ne voulait recevoir de soins que les siens quand il tombait malade.

Françoise ne pouvait se trouver en présence de Paul, ni même passer à lui, sans que son cœur se sentît d'émotion, sans qu'une sorte de lumière resplendit devant ses yeux et l'éblouît. Elle n'avait qu'une seule et unique pensée: Paul, toujours Paul! Si Mme Rusconnets venait à gronder son fils, Françoise, qui se serait laissée écraser sans résistance par sa maîtresse, devenait une véritable lionne, prête à la résistance et à la fureur. Elle justifiait l'enfant, accusait la mère de sévérité et devenait presque folle de désespoir.

Cinq années s'écoulèrent et ne firent qu'ajouter à la passion frénétique de Françoise. Elle rapportait toutes ses idées à Paul, ne s'occupait que de lui, et eût mis le feu à la ville entière pour réchauffer le bout du petit doigt de son garçon, comme elle l'appelait. La moindre des paroles de l'enfant la faisait se récrier avec admiration. Le plus insignifiant de ses gestes lui semblait un prodige, et elle employait à prévenir les fantaisies de l'autocrate en jaquette, tout ce qu'elle possédait au monde. Un jour, la mère de Paul refusa d'acheter à son fils un polichinelle qu'il convoitait, et qui pendait à l'exhibition d'une barraque foraine. Françoise se leva la nuit à pieds nus, traversa toute la maison sans lumière, prit la clé du comptoir sous le chevet de sa maîtresse, alla dans la pharmacie, vola une pièce de trente sous, rapporta la clé à sa place, et le lendemain, raconta avec une effronterie dont elle tremblait elle-même de tous ses membres, qu'elle avait trouvé de l'argent et qu'elle voulait employer cet argent à l'achat du polichinelle désiré par Paul. Dieu sait ce qu'elle souffrit quand Mme Rusconnets vida son tiroir et fit ses comptes. Elle s'attendait à tout moment aux injures de sa maîtresse et à l'arrivée des gendarmes; mais elle avait obéi à un sentiment impérieux et plus fort que les leçons de morale qu'elle avait reçues à l'hospice, plus fort que sa probité naturelle, plus fort que la crainte de la justice elle-même! Malgré ses angoisses, elle sentait qu'elle recommencerait encore!

Dieu, qui sans doute avait pardonné à ce vol innocent, protégea la coupable et permit que Mme Rusconnets, cette avare et scrutatrice surveillante de la caisse, ne s'aperçut point du déficit qui s'y trouvait. Il ne resta donc plus à Françoise que ses remords, car loin de se dissimuler sa faute, elle s'en exagerait la gravité, s'accusait en elle-même d'être une voleuse et eût donné tout son sang pour racheter ce qu'elle regardait comme un crime impardonnable.

Quelques mois après cet incident, un jour que Françoise se promenait avec Paul, celui-ci s'avisa de jeter des pierres à d'autres enfans. Il finit par en atteindre un à la joue: les parens du blessé vinrent se plaindre aussitôt à Mme Rusconnets. C'étaient des personnes considérables du pays, et la femme d'apothicaire déclara qu'elle allait donner le fouet à Paul. Elle ordonna à Françoise d'aller chercher le coupable; Françoise résista; une querelle violente éclata devant les étrangers entre la servante et la maîtresse. Celle-ci ordonna à Françoise de quitter sur le champ la maison.

La pauvre fille crut que cet ordre, qu'elle avait reçu bien souvent, resterait encore cette fois sans résultat; mais Mme Rusconnets, qui ne pouvait pardonner à Françoise d'avoir rendu des personnes importantes de la ville témoins d'une pareille résistance à sa volonté, réitéra à Françoise l'ordre de vider les lieux.

—Madame, vous ne parlez pas sérieusement, n'est-il pas vrai? s'écria Françoise éperdue.

—Faut-il vous le répéter cent fois? Je vous chasse.

—Madame, c'est pour me faire peur, n'est ce pas?

—Vous n'êtes pas encore sortie? Dois-je envoyer chercher le commissaire de police pour vous mettre dehors?

—Vous aurez pitié de moi, madame, vous ne me renverrez pas?

—Sortez!

—Que voulez-vous que je devienne hors d'ici?

—Ce que vous voudrez. Cela m'importe peu.

—Mais je ne puis vivre sans Paul! Loin de lui je mourrai, madame!

—Rusconnets, cria la femme de l'apothicaire à son mari, Rusconnets, viens m'aider à jeter dehors cette insolente créature!

Le débonnaire mari arriva lentement à cet ordre impérieux.

—Du moins vous me laisserez dire adieu à mon enfant, vous me laisserez embrasser une seconde fois, demanda Françoise, dont tout le corps tremblait convulsivement, et qui portait autour d'elle des yeux hagards et sanglans.

—Sortez!

—Faites moi un certificat, insista l'infortunée, pour qui sortir c'était mourir.

—Elle a raison, objecta le mari qui prenait pitié du désespoir de Françoise; fais lui un certificat.

Après cette marque de compassion, il se réfugia bien vite dans le comptoir de la boutique, espèce de lieu d'asile, où la crainte d'être entendu des passans l'épargnait par sa femme.

Mme Rusconnets passa dans une pièce voisine pour écrire le certificat. Françoise resta seule au milieu du laboratoire où se passait cette scène.

(*A continuer.*)

DÉCÈS.—Hier après-midi à 6 heures et demie, Mme. EMILY NORMAN, épouse de Benj. M. Norman (de la maison de Norman, Steel & Co.) Les amis et connaissances de la famille sont invités d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cet après-midi à 5 heures, de sa demeure, No. 261, rue du Camp. 10 sep

DERNIERES DATES

New York	août 31	Londres	août 4
Boston	août 30	Liverpool	août 4
Philadelphie	sept 1	Paris	août 1
Washington	sept 1	Havre	juil 3
Baltimore	sept 1	Bordeaux	juil 22
Charleston	sept 4	Madrid	juil 21
Vera-Cruz	août 21	Cadix	juil 6
Tampico	août 22	Havane	août 28
Mexico	juil 8	Houston	août 28

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES

Brick Eusebio, Basso, Campêche. à Fernandez
Goel. Ventura, Durantes, Campêche do

ARRIVES

Steamer Clipper, Laurent, du Bayou Sarah.
" Maid of Arkansas, de St. Louis.
" Octorara, Bosworth, de la Balize.

FRANCISCO DE ARRANGOIZ, consul mexicain en cette place, prévient le public qu'il a son bureau dans la rue de la Douane No. 111, entre les rues Bourbon et Dauphine. 10 sept—3

AVIS. Les personnes qui n'ont point encore payé ce qu'elles doivent à la faillite de MM. Chs. Hoyer & Ver. Labatut, sont présumées d'avoir à acquitter leurs comptes, d'ici au 25 courant, entre les mains du soussigné syndic des créanciers; après cette époque ils seront remis à l'avocat pour poursuivre les retardataires. 10 sept—3 Vve ROUMAGE

AVIS.—La société existant sous la raison de C. Rodner & Lahon est dissoute d'un commun accord, le sieur C. Rodner continuera comme par le passé. Nlle. Orléans, le 9 septembre 1841. 9 sept—3 C. RODNER.

AVIS.

MON associé s'étant permis de faire insérer dans l'Abeille, que notre société était dissoute d'un commun accord, et de plus qu'il continue le même genre d'affaires pour son propre compte, je déclare qu'il n'était pas autorisé à publier cet article vû que nous n'avons pas encore réglé, et ne considère encore comme associé, et prie le public de vouloir considérer son article comme venant d'un insensé.

Nouvelle-Orléans, 10 septembre 1841. Hte. LAHON, de la maison Rodner et Lahon. 10 sep—1

COUR DES PREUVES, dans et pour la Ville et Paroisse de la Nouvelle-Orléans—Succession de William Hervey junior—Avis est par ces présentes donné à toutes les personnes ayant des réclamations à faire contre ladite succession de présenter les titres sur lesquels ils établissent ces réclamations à l'étude de John Molloy, avocat, No 14 Exchange Place, comme aussi à toutes les personnes qui doivent à cette succession de venir payer. LOSCENDA COLLINS, Veuve HERVEY, Administratrice. Nouvelle-Orléans, le 9 septembre 1841. 10 sept—3 en 10j

BILLETS de l'Indiana—1200 piastres à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co, 10 sept 40, Gravier.

CORDES d'Emballage du Nord—41 rouleaux, en magasin et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co, 10 sept 40, Gravier.

LETTRES de Change sur New York, à vendre par STETSON & AVERY, 10 sept 60, rue Gravier.

CORDES et Toile d'Emballage—Toile du Kentucky, des Indes et d'Allemagne; et Cordes du Nord, à vendre par STETSON & AVERY, 10 sept 60, Gravier.

BOUCHONS—100,000 bouchons en sacs de 500 à vendre par AUG. MOLIER, 10 sept—6 rue St Louis No. 90

EAU-DE-VIE de Cognac de 1er et 2e preuve, très vieille, en quarts de pipes et barils, à vendre par AUG. MOLIER, 90 St. Louis. 10 sept—6

A VENDRE pour clore un envoi—4 caisses gomme arabique; 4 estagnons essence de bergamotte, par B. & A. SOULIÉ, 10 sept 65, rue Bienville, au premier.

SAVON et clous—300 caisses savon de Boston et de New York en caisses de 48 et 78 liv, 270 barillets clous de Massachusetts, marques Willis & Pratt, 200 de clous et chevilles de la Pennsylvanie, à vendre par WM. HENRY FULLER, 10s pt 45, rue Poydras.

CHANDELLES de suif—200 caisses marque Wm. Jackson à vendre par Wm. HENRY FULLER, 10 sept 45, rue Poydras.

HUILE mêlée et de poisson—400 galls en barriques et barils, à vendre par WM. HENRY FULLER, 10 sept 45, rue Poydras.

CLOUS de fer de Suède—100 barriques qui arriveront sous peu, à vendre par WM. HENRY FULLER, 10 sept 45, rue Poydras.

BRODEQUINS et souliers—600 caisses pour hommes et pour femmes, reçues par les derniers arrivages et à vendre par FROST & Co. 10 sept. 6, rue de la Douane.

COTON écru—50 balles 7/8 et 4/4 reçues par les derniers arrivages, à vendre par FROST & Co. 10 sept 6, rue de la Douane.

A LOUER.—Le 4 coin de la maison qui forme l'encoignure des rues Chartres et de Toulouse, occupée maintenant par Madame Hoffman. On pourra prendre possession le 1er octobre. S'adresser à BLANCHARD, EIMER & Co. 10 sept 56, rue Bienville.

CIGARRES DE LA HAVANE—400,000 Regalias Imperiales Regalias, &c à vendre par B. VALLS, 10 sept 65, Gravier.

SUCRE blanc de la Havane, à vendre par B. VALLS, 10 sept 65, Gravier.

VINGT-CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

PARTI marron hier matin, le nègre nommé François, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 1 pouce environ; les dents de la mâchoire supérieure lui manquent; il avait des chaînes au pied lors de son départ. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le ramènera à la boulangerie No 76, rue Bourbon, entre Conti et Bienville, ou à une des geoles de cette ville. 10 sept—3

WAGONS, CHARRETTES, DRAYS, ROUES, &c.—10 wagons à 2 et 4 chevaux avec ou sans attelage—10 charettes à briques et à bois—20 charettes différentes grandeurs, 10 drays à coton avec essieu en fer, 20 drays communes, 10 charettes à bras—75 paires roues de différentes dimensions, 80 brouettes, 10 diables. Tous ces articles ont été manufacturés à Philadelphie et sont faits des meilleurs matériaux. CH. LYENE, 3 sep 180, Tchoupitoulas.

MOUCHOIRS DE POCHE.—Un assortiment général de mouchoirs de poche imprimés de qualités moyennes et supérieures, en débarquement du navire Huntsville, à vendre par L. A. LEVY Jr. 26 août 32 rue de la Douane.

SIROP DE SALSEPAREILLE GARANTI PUR.

CE Sirop est chaudement recommandé par les médecins de Pharmacie de la Louisiane par ses vertus dans les maladies syphilitiques, et purifie le sang dans toutes les circonstances, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 7 sep 30 rue de la Commune.

VENTES DU SHERIF.

COUR DE DISTRICT ... [illegible] ... J. L. THIELEN, Shérif de la Cour de District du 1er district. 10 sept—4(en 10j)

BATAILLON D'ARTILLERIE.

LES membres du bataillon sont requis de passer le plus promptement possible, chez M. Vendôme tailleur, rue de Chartres vis-à-vis la rue Jefferson, pour y prendre mesure du pantalon d'uniforme d'hiver, fourni par la caisse du bataillon.

Le major du bataillon livrera le drap nécessaire, pour le prix ... par leur ouvrier.

NOTA: Cette invitation ne s'adresse qu'aux membres actifs et à ceux qui se sont conformés à la section 94 du Règlement.

Les sous-officiers ... [illegible] ... Un exercice à feu devant avoir lieu ... [illegible] ... l'arsenal pour l'instruction. Par ordre du major, AD. SCHREIBER, Adj. Major. 9 sep

NOURRICE.

UNE excellente nourrice à louer. S'adresser au bureau de cette feuille. 9 sep—3

SALSEPAREILLE de Vera Cruz à vendre par JOHN DARCY & co, 9 sep 20 rue Bienville.

SUCRE blanc de la Havane en caisses en magasin, à vendre par JOHN DARCY & co, 9 sep 20 rue Bienville.

INDIENNES françaises en débarquement du navire Bordeaux, à vendre par JOHN DARCY & co, 9 sep 20 rue Bienville.

TOILE et corde d'emballage du Kentucky en magasin à vendre par JOHN DARCY & co, 9 sep 20 rue Bienville.

CORDE et cordage de manille, en magasin, à vendre par JOHN DARCY & co, 9 sep 20 rue Bienville.

FICELLE d'emballage du chanvre de Russie en magasin, à vendre par JOHN DARCY & co, 9 sep 20 rue Bienville.

FARINE—200 barils farine fraîche, marques de choix, Baltimore, en débarquement du navire ... [illegible] ... par C. DOANE, 60, Poydras. 9 sept

LETTRES de change sur New York à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 9 sept 70, Camp.

TOILE et cordes d'emballage, en balles ... du Kentucky ... à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 9 sept 70, Camp.

HUILE D'ELEPHANT—500 gallons en barriques et barils en magasin, à vendre par W. C. TOMPKINS & co. 9 sep 40, rue Gravier.

HUILE DE TANNEURS, en magasin, à vendre par W. C. TOMPKINS & co. 9 sep 40, rue Gravier.

TABAC de la Virginie ... [illegible] ... à vendre par W. C. TOMPKINS & co. 9 sep 40, rue Gravier.

FARINE—500 barils farine ... en débarquement du steamer ... [illegible] ... W. C. TOMPKINS & co. 9 sep 40, rue Gravier.

SAINDOUX—10 barils saindoux ... à vendre par JOSEPH LANDIS & Co 31, rue Poydras. 9 sept.

COUTILS CASIMIRES, ... coton, casimirs français ... en débarquement du navire ... et à vendre par J. ALBERT, 25 rue St Louis. 9 sept

FARINE—400 barils farine, du même bon ordre d'embarquement ... sur U. S. Mail, à vendre par JOHN R SHAW & co, 9 sep 24 rue Poydras.

CHAPEAUX—50 caisses de chapeaux, consistant en ... à vendre ... A. DUNBAR & co. 9 sept

ARROW ROOT, ... à vendre par JAMES & ANDREWS, 9 sept 20, Camp.

TOILE d'emballage du Kentucky ... FRANKLIN & HENDERSON, 9 sept 75, rue du Camp.

CORDE d'emballage du Kentucky, à vendre par FRANKLIN & HENDERSON, 9 sept 76, Camp.

SUCRE DE LA HAVANE, blanc et brun ... en débarquement, à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 9 sept 20, rue de la Commune.

CAFE de la Havane ... à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 9 sept 20, de la Commune.

CIGARES de la Havane—... toutes les marques ... en mains, à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 9 sept 20, rue de la Commune.

ETAT DE LA LOUISIANE—Ville de la Nouvelle Orléans. ... [illegible] ... Lewis, notaire public dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans ... [illegible] ... John Bailey ... Bailey et Marcy ... Anthime Labranche ... [illegible] ... "The ... Dock Company." ... [illegible] ... John Bailey, Peter Marcy, Hermogène Brown ... [illegible]

Fait et passé à la Nouvelle-Orléans ... [illegible] ... en présence de William P Lewis et Stuart H Lewis témoins ... [illegible]

JOHN BAILEY,
PETER MARCY,
HERMOGENE BROWN,
Par Proc. de ANTHIME LABRANCHE,
HERMOGENE BROWN,
WM. P. LEWIS,
STUART H. LEWIS,
W. Y. LEWIS, not. pub.

J'ai par ces présentes certifié que ce qui précède est conforme à la minute.

En foi de quoi j'ai mis ma signature et mon sceau à Nouvelle Orléans le ... (Signé) W. Y. LEWIS, not. pub.

10 août—16,21,24,28,31 et 7,9,14,18,sep

PAR LE REGISTER.

Pour les autres avis du Register des Testamens ... [illegible]

SUCCESSION DE MARY ANN DORAHAN—Vente par ... [illegible] ... à la Bourse St. Louis ... [illegible] ... par l'honorable Cour des Preuves ... de la Nouvelle Orléans ... [illegible] ... W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.

SUCCESSION de W. J. Jones.—Vente par le Register ... [illegible] ... W. F. C. DUPLESSIS, Reg des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS. Cour des Preuves—Succession de Nicolas Girod—Avis est par le présent donné ... [illegible] ... Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens. 9 sept—10

COUR DES PREUVES. Attendu que John E. Jones a présenté une pétition à la cour ... [illegible] ... W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.

PAR LE MARSHALL.

En vertu d'un ordre de ... [illegible] ... James Potter, No. 1813 ... [illegible] ... C. CLAIBORNE, marshal.

En vertu d'un ordre ... [illegible] ... C. CLAIBORNE, marshal.

COUR DE DISTRICT ... [illegible] ... E. DUBOUCHEL, Député shérif. 31 août—3en 10j

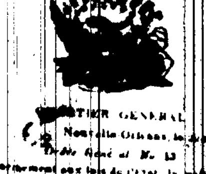

QUARTIER GENERAL, Nouvelle Orléans, le ... août 1841. Ordre Genl. et No. 13.

... [illegible] ... Par ordre du Commandant en chef, PERSIVOR F. SMITH, Adjudant et Inspecteur général. 28 août—2lp s ... 3 m

TOILE et Corde d'emballage—400 pièces et rouleaux du Missouri, en magasin et à vendre par CHS. DOANE, 60, Poydras.

CAFE—Sacs de Laguyra, à vendre par R. GRONING & Co.

INDIGO—... de Caracas, à vendre par R. GRONING & Co.

RUM de St. Croix, Madère, Sherry et Porto à vendre par R. GRONING & Co.

PORC, Saindoux et Beurre—A vendre par F. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

PORC—300 barils mess prime M. et O., à vendre par CHS. DOANE, 60, Poydras.

GRAISSE—... à vendre par CHS. DOANE, 60, Poydras.

JAMBONS enveloppés—200 en magasin et à vendre par CHS. DOANE, 60, Poydras.

CORDE D'EMBALLAGE—100 rouleaux goudronnée, de qualité supérieure, à vendre par ALEX. GOW, 9 sept 20, rue Bienville.

BRIQUES A FEU—... d'Angleterre, à vendre par ALEX. GOW, 9 sept 20, Bienville.

VIN de Porto de qualité supérieure, reçu directement en caisses de ... à vendre par ALEX GOW, 9 sept 20, Bienville.

SUCRE—300 caisses sucre blanc de la Havane, à vendre par R. GRONING & Co.

CRAYONS A ARDOISES—Un grand assortiment en paquets de 100 chaque, à vendre par ALEX GOW, 20 rue Bienville.

SUIF—... à vendre par F. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

LARD—... à vendre par F. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

FER. Quelques tonneaux fer rond et plat à vendre par F. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

AUX habitants sucriers.—Le soussigné attend de ... Liverpool ... chaux lavée ... [illegible] ... CHARLES CLEGG, 11, rue St. Charles.

LE soussigné offre à vendre au No. 46, rue Toulouse, ... caisses sucre blanc de la Havane ... [illegible] ... F. N. BICULFI & Co.

COTON POUR NEGRES.

Les soussignés informent les habitans de la Louisiane ... [illegible]

TAMARINS ... [illegible]

SANGSUES—... [illegible]

FAILLITES DANS LES ETATS-UNIS,

Approuvée par le Président, le 19 août 1841.

... [illegible] ... Merchant's Exchange ... [illegible]

ASSOCIATION HOWARD

Des jeunes gens de la Nouvelle Orléans.

Bureau No. 12, à l'Arcade de Banks.

T. N. Morgan, Président, ... encoignure des rues Gravier et Magazine.

W. Emerson, 1er Vice Président; No. 136, rue Tchoupitoulas.

Virgile Boullemet, 2d. Vice-Président, encoig. Erato et Apollon.

J. J. Ricardo, secrétaire, 12, Arcade de Banks.

J. W. Andrews, trésorier, 15, Commune.

DIRECTEURS

W. L. Gillen, 35, Vieille Levée.
C. C. Commeyfull, 71, Royale.
J. Willis, 14, Chartres.
P. W. Lodie, 170, Chartres.
J. P. Breedlove, 63, Poydras.
L. D. W. Meyer, 28, Gravier.
C. M. Nobles, 4, Bassin neuf, maison Parker.
G. W. Dekker, rue Marais près de la rue Mandeville.
E. Moreland, encoig. Natchez et Gravier.
N. Bodet jr, encoig. Douane et Dauphine.
E. Hyman, 73, Camp.
T. P. Lobdel, New Exchange, Lafayette.
J. Quick, 80, Camp.
J. W. Haynes, 33, Commerce.

MEDECINS.

Les médecins dont les noms suivent donneront leurs soins aux malades de l'Association Howard.

MM. Luzenberg, J. Jones, Gallaudet, Stevenson, T. O. Moore, A. Hart, Ferrata, Ridgely, Graham, Harrison, Bell and Crockett.

OFFICIERS DE SANTE.

Au service de l'Association. T. S. Jones le porte après l'encoignure des rues Poydras et St. Charles—M. Curtis, encoignure des rues Bacchus et Tchoupitoulas.

PHARMACIENS.—1re MUNICIPALITÉ.

1er District—MM. ... encoig. rue du Canal, et A. Peychaud, rue Royale, entre St. Louis et Conti.

2d. District—MM. Dufouch, encoig. Royale et St-Louis, et Dudiche, rue de Chartres, entre Saint-Louis et Toulouse.

3e. District—MM. Labiche, encoig. Royale et Ste.-Anne, et Deloche, encoig. Dumaine et Bourbon.

4e. District—MM. Sevrès, encoig. Royale et Quartier, et Fortier, encoig. Dauphine et Hôpital.

6e. District—MM. Landeu, encoig Remparts et Hôpital, et Gourdon, encoig. Remparts et St.-Philippe.

2me. MUNICIPALITE.

Dr. Risley, au rez de chaussée du Verandah.
J. P. Barbier, encoig. Girod et Tchoupitoulas.
J. Jones, Carondelet.
H. Curtis, encoig. des rues Bacchus et Tchoupitoulas.

3me. MUNICIPALITE.

Duclaux, encoig. Tintoné et Levée.

Les personnes qui demandent du secours doivent s'adresser au Secrétaire, au No. 12 à l'Arcade de Banks, ou il sera fait droit à leur demande.

Il y aura une assemblée tous les mois à 9 heures, jusqu'à nouvel ordre, au bureau de J. B. Marks, No. 12 Arcade de Banks.

D. J. RICARDO, Secrétaire.

PENDANT notre absence Mr. Hunt agent avoué sera notre agent. HECLER & STEIRN. 6 sept—3

ESPECES à vendre par J. ROBERT & Co. 6 sept 5, rue des Magasins.

CAFE de la Havane 1re qualité à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 6 sept 20, rue de la Commune.

SUCRE de la Havane, blanc et brun, 1re qualité à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 6 sept 20, rue de la Commune.

CIGARRES de la Havane, un assortiment complet de toutes espèces, se composant de Regalias et Londres des marques de choix et communes, en mains à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 6 sept 20, rue de la Commune.

HOTEL DU GLOBE.

F. BLANCARD a l'honneur de ... [illegible]

CAFE ET BILLARD A VENDRE.

Le soussigné, par cause de maladie, offre en vente ... [illegible] ... ISAAC ADAMS. 3 sept—10

RESTAURANT DES VENDANGES DE BOURGOGNE ... [illegible]

A LOUER, une maison très vaste et bien achevée, rue Conti entre Bourgogne et Remparts. ... J. ROBERT & Co. 6 sept 5, rue des Magasins.

A LOUER PRESENTEMENT, UNE maison bâtie en briques avec cuisine également en briques ... [illegible] ... R. BRUGIER. 6 sep 9 rue St Louis.

A LOUER.—Le magasin sur rue du Canal No. 44 ... S'adresser à SLARK, DAY, STAUFFER & Co. 6 sept—15 Encoignure Canal & Magasin.

A LOUER.—Le magasin sur rue St-Charles, près Charles ... S'adresser à MAUNSEL WHITE & Co.

A LOUER pour entrer en jouissance le 1er novembre prochain.—Le Magasin sur rue du Canal, No 16, actuellement occupé par MM Knapp, David & Co. ... HENDERSON & GAINES. 14 sept—1 m

ON trouvera toujours à la pharmacie du soussigné et à des prix modérés, les instrumens de chirurgie suivants ... [illegible] ... A. A. PEYCHAUD, 120, Royale. 7 sep

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES A NEW-YORK.

LES demoiselles Havens reçoivent des jeunes demoiselles en pension à la demeure de leur père, R. Havens, No. 25, Place Lafayette à New-York.

Leur cours d'instruction se compose de toutes les branches qui se rattachent à l'éducation anglaise, y compris les études bibliques—Aussi le Latin, le Grec, l'Italien, l'Allemand, et les arts d'agrément que désirent les parens. On donne une attention toute particulière à l'éducation en français.

Pour plus d'informations s'adresser par lettres aux Demoiselles Havens elles mêmes à leur demeure ci-dessus, ou à Monsieur leur père à son bureau, No. 51, Wall St. New-York.

Références.

Chancellor Walworth, Saratoga, New York.
Hon. Ambrose Spencer, Lyons, Wayne Co do
Henry Huntington, Rome, Oneida Co do
Reverend S. Spring, New York City,
Hon. J. Phillips Phoenix do
Hon. D. B. Talmage do
Col Elisha Jenkins do
Danl. Lord Jr. do
Butr Wakeman do
MM. J. D. & T. W. Porter, principaux de l'institution de ... New York City,
Rev. E. W. Cox, D. D. Brooklyn, New York.
Louise C. Duncan, Nouvelle-Orléans.
Jas. N. Leverich do
6 sept—1m

NOTICE est par la présent donnée aux habitants de la paroisse d'Orléans ... [illegible] ... Paroisse d'Orléans, le 4 septembre 1841. P. TREPAGNIER, CHS. W. MORSE, THOMAS REES, Assesseurs. 4 sept—10

LES soussignés ... [illegible] ... Nouvelle Orléans, ... 1841. HENRY A. NORCROSS, WILLIAM H. FOSDICK. 4 sept

SUCRE de la Havane en magasin et à vendre par J. M. BICULFI & Co. 26 août 64 Toulouse.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

ANDREWS & BROTHERS ont transporté leur comptoir au No. 70 de la rue du Camp. 6 sept

HUILE de Lin ... [illegible] ... à vendre par CHAS. DOANE, 60, rue Poydras.

ALCOOL—50 barils haute preuve, à vendre par CHS. DOANE, 60, Poydras.

VIN de Madère de Pasco, ... à vendre par CHS. DOANE, 60, Poydras.

BISCUIT—... à vendre par CHS. DOANE, 60, Poydras.

BLANC de plomb—... à vendre par CHS. DOANE, 60, Poydras.

THE—... à vendre par CHS. DOANE, 60, Poydras.

CHANGE sur New York à vendre par CHARLES CLEGG, 11, rue St. Charles.

MAISONS MEXICAINES—Quelques balles de colon blanc ... à vendre à bas prix par CHARLES CLEGG, 11, rue St. Charles.

VINS de choix, madère très vieux, en barriques et en bouteilles, à vendre par CHARLES CLEGG, 11, rue St. Charles.

TRENTE barils mélasse en débarquement à vendre par R. BRUGIER, 9, rue St. Louis.

CHANGE SUR PHILADELPHIE ... [illegible]

EAU DE VIE DE COGNAC ... [illegible]

SUCRE de la Havane ... [illegible] ... Co. 42 rue St. Louis.

... [illegible] ... ECHO ... [illegible] ... JOHN R. SHAW & Co. 24 rue Poydras.

N. B.—Le Prompton prendra du fret pour Memphis, Mills Point, Randolph, Caire et tous les ports intermédiaires.

POUR ST LOUIS, ALTON & QUINCY—Le steamer ... capt. ... partira ... [illegible] ... HECKLER & STEIRN, Encoig. Commune et Tchoupitoulas. 26 août

PAQUEBOT HEBDOMADAIRE DE GULIER—Pour la Balize et les ports intermédiaires—Le élégant et bon marcheur steamboat OCTORARA, capitaine Bosworth, partira de la rue St. Louis ... Stephen Herriman 140, Vieille Levée. 26 août

POUR ST. LOUIS et la rivière Missouri—Le bateau à vapeur OSAGE VALLEY, ... capt. Young, ... JOHN R. SHAW & Co. 16 août

POUR MATAMOROS, RIO GRANDE—La goélette fine voilière, tirant peu d'eau, TEXAS, capt. Pulsifer, ayant les deux tiers de son chargement engagés, ... J. BELLOW, Jr. 6 sept 104, Vieille Levée.

POUR NEW-YORK. Le navire paquebot, fin voilier HUNTSVILLE, capitaine O. H. Mumford, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, sera expédié sous peu ... JAMES E. WOODRUFF, 4 sept 44 rue du Camp.

POUR TAMPICO.—La goélette VIRGINIA ANTOINETTE, capitaine ... [illegible] ... A. CAPDEVIELLE & CUCULLU. 6 sept

POUR TAMPICO—La goélette fine voilière, FARMERS RETURN, capt. S. Waite, partira sous peu ... JOHN ALEXANDER, 4 sept 15, rue du Canal.

POUR MOBILE.—La goélette JOSEPHINE, capitaine Guirand, ayant la plus grande partie de son chargement arrêté, ... J. H. ASHBRIDGE, 1 sept 97, rue du Camp.

POUR BOSTON. Le navire paquebot CHS. CARROLL, capitaine Rogers, ayant la plus grande partie de son chargement arrêté, sera expédié sous peu ... JOHN A. MERRITT, 30 août 48 rue du Camp.

POUR BOSTON. Le splendide navire paquebot AURELIUS, capit. Moore, est maintenant en chargement et sera incessamment expédié. ... JOHN A. MERRITT, 31 août 48 rue du Camp.

POUR SAVANNAH. La goélette à fine voilure SYRACUSE, capitaine Lane, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, ... G. BEDFORD & BECK, 30 août 34 rue de la Douane.

POUR BOSTON. Le navire fin voilier ST. LOUIS, capitaine Lindsey, ayant la plus grande partie de son chargement arrêté ... JOHN A. MERRITT, 24 août 48 rue du Camp.

POUR PHILADELPHIE. La Barque JOSEPHINE, capitaine Conn, ayant la plus grande partie de son chargement arrêté sera expédiée sous peu ... J. D. DENFORD, 14 août 16, Bienville.

POUR SAVANNAH. La goélette fine voilière LYCURGUS, capitaine Leeds, ... G. BEDFORD & BECK, 2 sept 34 rue de la Douane.

On demande à affréter un navire pour le Havre ... TH. BARBANCEY, 34 août 73, rue Conti.

POUR LIVERPOOL.—Le navire ITALY, capitaine Snow, ayant la plus grande partie de son chargement arrêté sera expédié sous peu ... J. H. ASHBRIDGE, 14 août 97, rue du Camp.

POUR BOSTON. Le brick de première qualité, LIME ROCK, capitaine Fales, ayant les trois quarts de son chargement engagés, ... G. BEDFORD & BECK, 11 août 34, rue de la Douane.

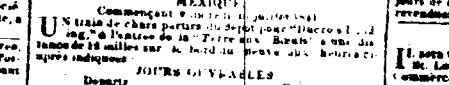

COMPAGNIE DU RAILROAD DU GOLFE DU MEXIQUE.

Commençant ... UN train de chars partira du dépôt pour Ducros ... [illegible]

JOURS OUVRABLES

Départs ... Retours

6 1/2 heures A M ... heures A M
... P M ... P M

DIMANCHES

6 1/2 heures A M ... heures A M
... A M
... P M

Par ordre de la Direction, J. WEATHERBURN SMITH. 8 sept

SANGSUES.

TRES GROSSES SANGSUES FRANCAISES.

PLUSIEURS milliers de très grosses sangsues venues en débarquement du navire Bolivar, du Havre, ... à des conditions raisonnables—et en DETAIL à 25 cts. pièce ... BUSCONI, rue St. Pierre, 7 sept—6

SANGSUES.

REÇU par les derniers arrivages, ... [illegible] ... rue du Quartier, No. 36, entre les rues Condé et Vieille Levée.

N. B. Les malheureux les recevront gratis avec l'ordonnance signée des médecins ... [illegible]

SANGSUES de meilleure qualité ... J. ROSSI. 30 août

A VENDRE.

PLUSIEURS sujets parmi, comme domestiques, ... au No. 80, passage de la Bourse entre Conti et St-Louis. 13 août—6

ACAJOU ET BOIS DE CAMPÊCHE—300 pouces d'acajou, 30 tonneaux bois de Campêche, en débarquement de la goélette Mercedita, à vendre par FRANCISCO TIO, 17 août 69, rue Ste. Anne.

QUINCAILLERIE AU PRIX COUTANT.

LES soussignés étant sur le point de quitter les affaires, offrent à vendre AU PRIX COUTANT leur stock, consistant en quincaillerie, coutellerie, ferblanterie &c. ... [illegible] ... ALEXANDER KIRKERMAN & Co. encoignure des rues Natchez et Magasins. 24 août—1 m

MADAME JONC modiste, rue de Chartres, No. 84, ... [illegible] ... 30 août—6

FORTES BRIQUES DU PAYS A VENDRE.

LES entrepreneurs et autres personnes ayant besoin de bonnes et de fortes briques du pays, ... [illegible] ... B. BOUNY, 16 août—6 Passage de la Bourse entre St-Louis et Conti.

TOILE cirée pour plancher et tapis—Les soussignés désirant clore leur fond de toile cirée et de tapis, ... à 1 piastre la verge ... PENT & NORTH, 24 août 13 rue de Chartres.

MACHINE A VAPEUR A VENDRE.

UNE machine à vapeur de la force de 16 chevaux ... F. DE LIZARDI & Co. 10 juin 64, Bienville.

MACHINE A VAPEUR.

LES soussignés agents de Goodlee & Coon, ... FRERET BROTHERS. 6 avril—5m

MACHINE A VAPEUR.

UNE Machine à vapeur de la force de 17 chevaux ... BURKE WATT & Co. 24 août—15

PHARMACIE A LAFAYETTE.

NOUVELLEMENT reçu ... [illegible] ... J. ROBAL.

LARD, JAMBONS—300 barils ... à vendre par LAUVE BROTHERS, 7 sep 26, Vieille Levée.

WHISKEY—... à vendre par JOSEPH LANDIS, 7 sep 34 rue Poydras.

JAMBONS enveloppés ... à vendre par JOSEPH LANDIS, 7 sep 34 rue Poydras.

CIGARES de la Havane—Un superbe assortiment ... J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 7 sep

CIGARETTES garanties de Mexico ... J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 7 sep

SUCRE blanc de la Havane en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 7 sep

PORC de Boeuf—... à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 7 sep 24, rue Poydras.

TOILE et Corde d'emballage du Missouri, à vendre par JOHN R. SHAW & Co 7 sep 24, rue Poydras.

GRAISSE—... à vendre par JOHN R. SHAW & Co 7 sep 24, rue Poydras.

BEURRE et Saindoux—50 firquins beurre de l'Ouest ... JOHN R. SHAW & Co 7 sep 24, rue Poydras.

JAMBONS enveloppés et Lard ... JOHN R. SHAW & Co 7 sep 24, rue Poydras.

CIGARES ... à vendre par JOHN R. SHAW & Co 24, Poydras.

TOILE d'emballage de Pierce ... à vendre par GEO. GREEN & BRO. 7 sep 34, rue Gravier.

CORDE de Manille, à vendre par GEO. GREEN & BRO. 36, Gravier.

LEST—... à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 7 sept 20, rue de la Commune.

TOILE d'emballage ... à vendre par WILLIAM PREEN, 7 sept 41, rue de la Douane.

HARENGS—30 barils harengs ... à vendre par JOHN A. MERRITT, 7 sept 48, rue du Camp.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. PICAYE.

IL sera vendu Mardi, 14 ... [illegible] ... à la Bourse St. Louis:

UNE MAISON en bois, située sur la Levée, ... [illegible] ... Conditions à la vente. 10 sep—4

PAR E. TARTET.

IL sera vendu Mardi, 14 ... [illegible] ... No. 93, rue Bourbon, entre Conti ... [illegible] ...

PAR R. D. SYKES

Gardiens du port ... [illegible] ... Conditions comptant. 9 sep

PAR R. D. SYKES.

IL sera vendu ... magasin ... rue des Magasins, No. 31, ... Conditions comptant. 9 sep

PAR HEWLETT & CENAS.

IL sera vendu ... [illegible] ... Conditions à la vente.

PROPRIETES LIVAUDAIS
PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan samedi 18 ... à midi, à l'Arcade St. Louis, les immeubles suivants, ... [illegible] ... Conditions—... [illegible]

Les actes de vente par devant Wm. Christy notaire public, aux frais des acquéreurs. 6 sep. 18

PAR J. A. BEARD.

IL sera vendu à l'encan, ... à la Bourse St. Louis ... [illegible] ... Conditions à la vente. Les actes de vente par devant C. Pollock, notaire public aux frais des acquéreurs. 4 sep

PAR A. L'HERMET

Vente de syndic

IL ... [illegible] ... 1 sept—3

Succession de Thomas Cunning.

PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan vendredi dix-sept ... à midi à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves ... [illegible] ... Conditions, comptant. Les actes de vente par devant J. B. Marks notaire public ... [illegible] ... 31 août—7 m 10

PAR P. D. TROUP.

Elisabeth C. Cann et ses créanciers ... [illegible] ... Conditions—Comptant. Les actes de vente par devant C. V. Foulon, notaire, aux frais des acquéreurs. 1er sep 4, 11, 22 sep 2 octobre.

LES Soussignés propriétaires et locataires de Presses à la Nouvelle Orléans ... [illegible]

Pour les Facteurs ... Consignataires de coton.

Charroi d'aucun point du port, ... 10 cents par balle
Magasinage pour les premiers deux mois. ...
... [illegible]

Pour les chargeurs de coton pressé ... [illegible]

Nouvelle Orléans, 1er septembre 1841.

FRERET FRERES,
J. S. WOOD,
Par Jas. P. Freret
J. S. LE BEAU, Président.
BEHAN & FREELAND
BAINEY & BELL
ROBERT ABBOTT
ALFRED PENN,
par W. H. Patrick

Presse de la rue des Magasins.
Presse à coton de la Levée.
Presse à coton d'Orléans.
Presse de la Louisiane.
Presse des Planteurs.
Presse à coton de l'Union.

7 sept—v

LETTRES DE CHANGE.

TRAITES sur la Havane, à vendre par R. GRONING & Co. 9 sept

TRAITES sur Bordeaux, à vendre par HERBAULT & FRERES, 7 sep 78, rue Bienville.

TRAITES sur le Havre, à vendre par CANTIN DARAN & Co. 7 sept 118, rue St. Louis.

TRAITES sur Boston à 60 jours de vue, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 9 sept 20, Commune.

TRAITES sur la Havane à court terme à vendre par FRATTS & HERNANDEZ, 7 sep 77 rue Toulouse.

TRAITES sur Londres, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co. 7 sept

CHANGE sur Boston, à vendre par JOHN A. MERRITT, 48, Camp. 7 sept

ESPECES.

ESPECES à vendre par J. M. CABALLERO, 26 août 32, Vieille Levée.

ESPECES—A vendre par J. M. CABALLERO 32, Vieille Levée. 24 août

PIASTRES mexicaines, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 7 août

ESPECES à vendre par ... [illegible] ... 26 juil

ESPECES—... à vendre par ... [illegible] ... 19 juillet

ESPECES à vendre par ... [illegible] ... CLAIBORNE ... 10 Chartres.

FARINE ... [illegible] ... JOHN A. MERRITT, 48, rue du Camp.

... [illegible] ... WM. G. HEWES, 8 ... rue Natchez.